

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 24 juin 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/06/24-4/06

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

42150121

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 01/07/2011

Réception Préfet : 01/07/2011

Publication RAAD : 01/07/2011

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement
Rapporteur : JAMET Claude

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : MOUTON Jean-Louis

OBJET : Subvention au titre du fonds d'aide aux projets d'insertion (F.A.P.I.) à l'épicerie sociale LA FA MI SOL de Saint-Fargeau-Ponthierry pour le démarrage de son activité.

Le Département soutient le fonctionnement des épiceries sociales de manière indirecte au travers de la mobilisation du service social départemental. Des travailleurs sociaux peuvent dans ce cadre y animer des actions collectives à destination des usagers, actions pour lesquelles peuvent être mobilisés des crédits de fonctionnement de montants limités. Compte tenu de la valeur ajoutée réelle du service proposé par le projet porté par l'association LA FA MI SOL sur un territoire où il est à souligner une très faible mobilité des usagers, il est proposé de soutenir ce projet au travers d'une aide au démarrage de 8 000 €.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la loi n°2008-1249 en date du 1^{er} décembre 2008, généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion,

VU la délibération du Conseil général n° 7/01 en date du 31 janvier 2011, approuvant le budget primitif du Département pour l'année 2011,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

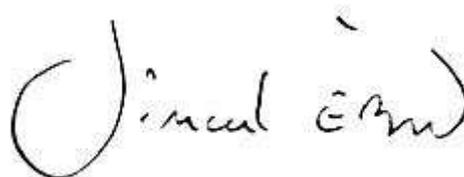
Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'attribuer à l'association "LA FA MI SOL", afin de soutenir son projet de création d'une épicerie sociale sur le territoire de Saint-Fargeau-Ponthierry, une subvention d'un montant de **8 000 €** prélevée sur le budget départemental 2011, action "actions d'insertion professionnelle et de formation", opération "fonds d'aide aux projets d'insertion" et versée en une seule fois dès notification de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ